



L'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir 16 ans au moment de l'inscription.
- Payer les frais pédagogiques de 150€(chèque au nom du CR).
- Être licencié avec certificat médical à la FFB (licence en cours de validité).
- Compléter le dossier d'inscription OU répondre à l'acte de candidature du CR.
- Avoir un tuteur de formation (PF minimum).
- Avoir une autorisation parentale pour les mineurs.



LES DOMAINES DE LA FORMATION

- La sécurité en boxe
- La réglementation en boxe éducative assaut.
- La pédagogie pour initier la boxe à différents publics.
- La technique et la tactique de la boxe dans sa généralité.
- L'analyse critique.



DROITS ET DEVOIRS DE

- Intervient sous la responsabilité et la présence d'un entraîneur diplômé et licencié.
- En validant la formation, le « diplômé » bénéficie automatiquement de la licence ASB pendant 3 ans en réglant un cumul de licence.
- Doit valider son diplôme de secourisme 1er niveau dans les 3 années.
- Peut suivre un stage de recyclage après 3 années pour revalider la licence d'assistant. (1 seule fois)
- Soumis au comité directeur fédéral :
 - Les codes sportifs sont modifiés :
 - Le paragraphe « entraîneurs et assistant » évoluent au profit de ce nouveau brevet.
 - Le brevet d'assistant permet de dispensé du 1^{er} stage PF.



ORGANISATION ET COÛT DE

- Le dossier d'inscription est transmis par le CR au club.
- L'inscription est de 150€ (à renvoyer avec le dossier d'inscription au CR).
- La formation s'étale sur 2 x 2 jours (36 heures de formation) en mode internat.
- Les frais d'hébergements & restauration sont à la charge du stagiaire, du club, voir du CR selon la politique régionale.
- Le stage peut être organisée en mode internat ou externat.
- Le stage est assuré par : 1 formateur pour 15 stagiaires et 2 formateurs pour 16 à 30 stagiaires maximum.